VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

William E. Voelkel, Jr. vs Succession de Mlle Catherine Aurich

No 77,729—Cour Civile de District — Division E.

MARDI, LE 6 FEVRIER 1906.

Grande vente en partage de Propriétés Foncières

De Grande Valeur, dans le Quatrième District.

A proximité des Ecoles, Eglises, Marchés et Lignes de Cars.

Une bâtisse en briques à deux étages, No 2311 rue Tchoupitoulas.
Une bâtisse en briques à deux étages, No 2315 rue Tchoupitoulas.
Un cottage double sur un très grand lot de terre, Nos 2116-18 rue Camp.
Deux bâtisses doubles, Nos 913-15 avenue Washington, et Nos 917-19 Avenue Washington.
Une bâtisse double à un étage en bois et briques Nos 2126-28 rue Magasin.
Un cottage simple en bois, élevé de terre, No 1118 rue Joséphine.
Une fort jolie résidence à deux étages avec vastes terrains, No 2121 Rue Magasin.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur— No 846 rue Commune—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District Division E, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge, rendu et en Cour ouverte le 20 décembre 1905 et signé en cour ouverte le 3 janvier 1906, et à moi adressé, j'offrirai en vente MARDI, le 6 février 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir

No 2311 rue Tchoupitoulas.

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 28, borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Rousseau et Soraparu, mesurant en mesure américaine vingt et un pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre vingt onze pieds sept pouces de profondeur sur la ligne de la propriété No 769, cent quatre vingt pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne à côté de la rue Soraparu, et vingt et un pieds quatre pouces sur la ligne du fond, comme il est plus complètement démontré par référence à un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 28 octobre 1879, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La propriété ci-dessus décrite formant une partie des lots Nos 16 et 17 sur un plan de H. Grant, daté le 2 février 1844 et déposé en l'étude de L. M. Kenny, ancien notaire

No 2315 Rue Tchoupitoulas.

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 28, borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Rousseau et Soraparu, mesurant en mesure américaine, vingt et un pieds neuf pouces de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre vingt huit pieds quatre pouces et ... sur la ligne de la propriété No 771, cent quatre vingt cinq pieds, sept pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Soraparu, et vingt et un pieds, sept pouces sur la ligne du fond, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les propriétés ci-dessus décrites formant partie des deux lots de terre, désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan par H. Grant, daté le 2 février 1844 et déposée en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire.

Nos 2116-18 Rue du Camp.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Joséphine, Camp et Jackson, désigné par le No 7 sur un plan dressé par F. H. Tourné architecte, le 19ème jour de mai 1859 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire pour référence comme plan No 155, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles mesure française.

Nos 913-15 Washington et Nos 917-19 avenue Washington.

Deux certains lots de terre situés et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Laurel, Quatrième et Constance, désigné par les Nos 4 et 5 sur un certain plan dressé par E. Buisson, voyer, daté le 10 février 1862, une copie du devis auquel est annexé à un acte passé en l'étude de William J. ... notaire le 27 novembre 1867, les dits lots sont contigus. Lot No 4 mesurant trente deux pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt neuf pieds et le lot No 5 mesurant trente deux pieds un pouce de face à l'avenue Washington par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt neuf pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

No 2126-28 rue Magasins.

Un certain lot de terre situé et étant dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Jackson, Constance et Joséphine mesurant en mesure américaine vingt trois pieds dix pouces et une ligne à la rue Magasins sur soixante seize pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et étant composé de l'arrière portion des 1 lots originaux Nos 1 et 2 et d'une lisière seulement de l'arrière portion du lot No 3, le tout d'après un plan ou devis dudit ... portion de terre en ceci rapporté et autres propriétés annexé à un acte passé pardevant Benj. ... Ory, notaire en cette ville, le 18me jour de mai 1879 et d'après un devis par S. G. Del'Isle, voyer en cette ville daté le 6 mars 1893 annexé audit acte pour référence; ledit lot ou portion de terre en ceci rapporté est désigné par la lettre D ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par les numéros municipaux (vieux) 636 et 634 rue Magasins, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble aussi le droit, titre et intérêt du vendeur, n'importe que ce soit en et à une partie du mur contigüe ladite propriété sur le côté vers la rue Joséphine, acquis par le vendeur par paiement du jugement rendu contre lui dans le procès intitulé "Adolph Leech vs Hibernia Ins. Co." sous le No 14,243 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

No 1118 rue Josephine.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Joséphine, Camp et l'avenue Jackson désigné comme une portion du lot No 1 sur un devis annexé à un acte passé pardevant J. O. Stark, le 21ème jour de février 1855, et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Joséphine sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de cent trente pieds dix pouces et cinq lignes de l'encoignure des rues Magasins et Joséphine.

No 2121 Rue Magasin.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasin, Joséphine et Camp et l'avenue Jackson, et désigné par la lettre A, sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 4 mars 1904 et annexé à un acte passé pardevant le notaire soussigné, le 19 mai 1904, au "Teutonia Building and Loan Co." pour référence. D'après ledit plan le lot A mesurant quarante neuf pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Magasins, une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne la plus près de l'avenue Jackson, et cent trente pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue Joséphine, de là se rétrécissant dix sept pieds dix pouces et trois lignes sur une profondeur moins loin de vingt neuf pieds, et trente et un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne du fond comme il est plus complètement démontré par référence audit plan d'arpentage ci-devant référé.

Conditions—Comptant. Il est en plus ordonné que toutes personnes soit référées à R. J. Maloney, notaire, pour l'objet de compléter le dit partage. L'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant payer les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication.

Paul W. Maloney, R. J. Maloney, avocats pour le demandeur.
M. R. Neuhauser, avocat pour le défendeur.

PETER GALLAGHER, encanteur.

6 janv-6 7 14 21 28 —fév 3 6

VENTES A L'ENCAN.

STROUDBACK & STERN.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

ASSORTIMENT DE CHOIX DE PROPRIÉTÉS

VACANTES ET AMÉLIOREES POUR PLACEMENT ET SPECULATION.

SPLENDIDE PROPRIETE COMMERCIALE

Faisant face au fleuve, courant au travers de la rue Tchoupitoulas, No 2330 rue Tchoupitoulas, entre les rues Philip et Soraparu.

TROIS COTTAGES DOUBLES,

Lots vacants et propriétés de résidences dans le Deuxième District, Nos 2600-02, 2606-08 et 2612-14 rue Dumaine, entre les rues Broad et Dorgenois. Cinq lots à bâtir sur la rue St-Philippe, entre les rues White et Broad, avec bâtisse de la laiterie.

PROPRIETES COMMERCIALES DESIRABLES,

Lots vacants et propriétés améliorées dans le Septième District:

ILET DE TERRE avec bâtisse occupée comme buvette et salon de barbe, dans l'ilet borné par l'Avenue Leake, Levée de Protection Supérieure, rues Oak et Général Ogden.

ILET DE TERRE TRIANGULAIRE borné par les rues Plum, Général Ogden et l'Avenue Leake, ayant petite résidence avec bâtisse d'écurie, etc.

UNE PORTION DE TERRE, faisant face au chemin de fer Yazoo et Mississipi Valley et en face du Southern Can Co., dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Colapissa, Orleander et Short.

EPICERIE A DEUX ETAGES EN BOIS, No 700 rue Dublin, à l'encoignure de la rue Hampson, et

LOTS A BATIR ET COTTAGES CI-DESSOUS DECRITS.

Mme Annie Morère vs Francis Morère et als—Cour Civile de District, Division E—No 76,404.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 1er février 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 14 décembre 1905 et signé en cour ouverte le 20 décembre 1905 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après, à savoir—

No 1. Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 69, borné par l'avenue St Charles les rues Hampson, Dublin et Dante, désignés comme lots dix et onze et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Dante sur cent vingt (120) pieds de profondeur, moins un triangle ou portion desdits lots dix et onze, vendu par Henry Lanzner et héritiers de sa femme au Orleans Levee District, ex-approprié d'après un acte exécuté pardevant George C. Preot, notaire, le 10 mars 1893, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 149, folio 176 aussi moins un certain triangle ou portion de terre, vendu à la ville le 22 juin 1900, par acte passé pardevant F. Zengel notaire. Les ventes ci dessus ont changé les deux bornes originales et les mesurements desdits lots et la correcte description sont comme suit:

Deux certains lots de terre, désignés par la lettre B sur un certificat d'arpentage, daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Del'Isle et borné par l'avenue Leake l'avenue St Charles, les rues Dante, Dublin et Levée, et les dits lots mesurant ensemble comme suit: commençant à l'encoignure des rues Dante et Levée, ladite propriété mesurant au long de la rue Dante quinze (15) pieds six (6) pouces auquel point il court vers l'avenue Leake, et à un angle droit à la rue Dante, soixante neuf (69) pieds six (6) pouces à l'avenue Leake de là allant le long de l'avenue Leake et vers l'avenue St Charles à une distance de soixante sept (67) pieds, de là allant sur une ligne oblique vers la levée à une distance de dix sept (17) pieds au quel point il court à un angle droit une distance de soixante dix (70) pieds six (6) pouces, où il touche la levée sur laquelle elle a une façade courant à l'encoignure de la rue Dante de soixante sept (67) pieds six (6) pouces où il joint le point de départ.

Les améliorations comprennent deux résidences en bois, encoignure des rues Dante et Levée. Une des bâtisses contient sept chambres et se loue $9 00 par mois; l'autre est connue comme No 601 rue Dante, contenant 6 chambres et se loue $10.00 par mois.

No 2. Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 112 borné par les rues Joliet, Léonidas, Burke et Elm, désigné par les numéros six, sept, huit et onze et mesurant comme suit: Les lots Nos six, sept et huit mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Joliet sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Le lot No onze mesurant quarante un (41) pieds de face à la rue Elm sur cent cinquante (150) pieds de profondeur; moins cette partie vendue à la ville, d'après un acte de vente passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 22 juin 1900, enregistré dans le bureau des transferts livre 176, folio 446.

Les ventes ci dessus mentionnées ont changé les deux bornes et les mesurements des propriétés ci dessus, et les bornes et mesurements corrects sont comme suit: ladite propriété est bornée par les rues Joliet, Elm et l'avenue Leake et a été subdivisée, et a tels mesurements et dimensions comme il est ci après démontré.

A. Une certaine portion de terre désignée par la lettre "A" sur un certificat d'arpentage daté le 28 décembre 1905 et fait par Charles G. Del'Isle et d'après celui-ci ladite portion de terre commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Elm et Joliet, et une façade à la rue Joliet de 90 pieds sur la ligne de côté vers le fleuve, delà a une profondeur de 119 pieds 2 pouces à un point où il se joint à l'avenue Leake, au long duquel il a une autre profondeur et façade de 55 pieds 6 pouces de là sur une ligne oblique à l'avenue Leake ladite portion de terre courant vers la rue Elm à une distance de 13 pieds 7 pouces, delà sur une ligne parallèle à la rue Elm et courant vers la rue Joliet 41 pieds; de là parallèle à la rue Joliet elle court vers la rue Elm, une distance de 40 pieds au point duquel ledit morceau de terre court parallèlement à la rue Elm une distance de 120 pieds à la rue Joliet où il rejoint le point de départ

Les améliorations comprennent un bon cottage en bois et deux maisons rapportant en tout $23 par mois.

Le cottage est connu comme les Nos 924-26 rue Joliet, et contient 4 chambres de chaque côté. Une des résidences faisant face à la Levée et a trois chambres. L'autre est située dans la cour et est une résidence double contenant six chambres.

B. Un certain lot ou portion de terre dans le même ilet comme la propriété ci dessus décrite et désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Del'Isle et mesurant 41 pieds de face à la rue Elm sur une profondeur entre ligne parallèles de 100 pieds.

No 3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 144, borné par les rues Oak, Eagle, Plum et Gén. Ogden, mesurant trente (30) pieds de face à la rue Oak sur cent cinquante (150) pieds de profondeur, moins la portion vendue à la ville d'après un acte passé pardevant Fred. Zengel, notaire, daté le 17 décembre 1901, enregistré dans le bureau des transferts, livre 184, folio 57.

La vente ci dessus mentionnée a changé les bornes et mesurements des lots ci-dessus et les bornes correctes sont comme suit:

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden, l'avenue Leake et la rue Plum, désigné par la lettre H sur un plan d'arpentage daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. de l'Isle et mesurant 40 pieds de face à l'avenue Leake, 31 pieds dans le fond, et sur sa ligne de côté vers la rue Gén. Ogden, il a une profondeur de 99 pieds 7 pouces, et sur la ligne de côté vers la rue Eagle il a une profondeur de 125 pieds.

No 4. Les certains morceaux ou portions et lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 100 borné par les rues Clinton, Lowerline, Maple et Burthe, désigné et décrit comme suit:

1° Un certain morceau ou portion de terre désigné par la lettre B, sur un diagramme de J. C. Dreaux, ingénieur civil, le 1er mai 1860, annexé à un acte passé pardevant C. C. Parker, ancien notaire de la paroisse Jefferson, le 7 mai 1860, étant l'arrière partie des lots quinze et seize et marqué sur ledit plan comme entre les lignes A, B, C et D, sur ledit diagramme et mesurant environ 61 pieds, plus ou moins, de face à la rue Lowerline, 60 pieds 2 pouces sur la ligne A B, et quatre vingt un (81) pieds quatre (4) pouces sur la ligne A D, étant la division des lots 17, 18 et 19, lesquels font face à la rue Maple

2° Une autre portion de terre contigue au ci dessus dans le fond et étant l'arrière des lots treize et quatorze d'après le même diagramme ci-dessus référé et mesurant 60 pieds 2 pouces sur la ligne le divisant des lots 20 et 21 lequel face à la rue Maple, 60 pieds 2 pouces sur la ligne du lot No 12 qui face à la rue Burthe et 60 pieds sur la ligne le divisant de la façade des dits lots 13 et 14 ou lot A.

3° Quatre certains lots de terre désignés par les numéros 6, 7, 8 et 9 et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Clinton, maintenant Cherokee, sur cent vingt (120) pieds de profondeur et commençant à une distance de 39 pieds de l'encoignure des rues Clinton, maintenant Cherokee et la rue Burthe.

4° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 11 et 12 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

Les propriétés ci dessus ont été subdivisées et seront vendues d'après un plan d'arpentage daté le 29 décembre 1905, fait par Charles G. de l'Isle, à savoir:

A. Le lot L mesurant 87 pieds de face à la rue Cherokee par 120 pieds de profondeur et commençant à une distance de 30 pieds de la rue Burthe. Les améliorations comprenant un bon cottage simple en bois avec six chambres et mansarde, hangar dans la cour, qui sont en partie sur ce lot, mais empiètent sur l'autre portion de terre appartenant à cette propriété.

B. Le lot M est contigu au lot L et mesurant sur la rue Cherokee 33 pieds sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

C. Le lot N mesurant 3 pieds sur la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur et est contigu à la propriété ci-dessus décrite. Tous les hangars et bâtisses qui sont partiellement sur ce lot appartiennent au lot L ci-dessus décrit.

D. Le lot O mesurant 30 pieds sur la rue Burthe sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant une petite résidence en bois.

E. Le lot P mesurant 60 pieds 2 pouces à la rue Lowerline, 60 pieds 2 pouces dans le fond, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Maple, de 141 pieds 4 pouces et sur l'autre ligne de côté 132 pieds 4 pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent deux vieilles demeures, rapportant $12 par mois.

No 5. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans l'ilet No 118, dans le septième district de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Dublin, Dante, Elm et Zimple, désignés comme lots Nos 7 et 13 et mesurant comme suit: le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Dante sur 162 pieds 6 pouces de profondeur, et le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Dante sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant une bonne bâtisse en bois à deux étages avec grande cour sur le côté et dans le fond la maison contenant en tout 6 chambres et office, aussi vestibule et galerie à chaque étage. Louées pour $11 par mois; connue comme le numéro municipal No 1021 rue Dante

No 6. Un ilet de terre irrégulier situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 143, borné par les rues Oak, Général Ogden, Plum et (Protection) Upperline, composé de quatorze lots de terre, désignés par les numéros sept à vingt, moins cette partie vendue à Francis Morère et Pierre Morère, d'après l'acte passé pardevant Fred. Zengel, notaire, le 22 juin 1900, enregistré dans le bureau des transferts, livre 176, folio 446.

La vente ci dessus à la ville a changé les bornes et les mesures de cet ilet, le divisant dans deux ilets séparés, avec telles mesures et bornes comme il est en ceci ci-après mis en avant, le tout d'après un plan d'arpentage, daté le 28 décembre 1905, fait par Charles G. Del Isle, à savoir:

A. Un certain ilet de terre désigné sur le plan ci-dessus mentionné par le No 143, A, et est borné par l'avenue Leake, la Levée de Protection Supérieure (ou la rue Upperline) les rues Oak et Général Ogden, et mesurant 112 pieds 7 pouces à la rue Oak, 49 pieds à la rue Général Ogden, 229 pieds à l'avenue Leake et 208 pieds à la Levée de Protection (ou la rue Upperline).

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois avec plusieurs chambres et mansarde, occupé comme un buvette et salon de barbe, et loué pour $30 par mois; ladite propriété formant l'encoignure des rues Oak et Général Ogden.

B. Un certain ilet ou portion triangulaire de terre désigné sur le plan ci-dessus mentionné par le No 143 B et est borné par les rues Plum, General Ogden et l'avenue Leake; ledit ilet mesurant 104 pieds 6 pouces à la rue General Ogden, 122 pieds, 5 pouces à la rue Plum et 162 pieds à l'avenue Leake.

Les améliorations comprenant une petite résidence et écurie, hangar, etc.

No 7. Un lot de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 135, borné par les rues Oak, Dublin, Dante et Zimple, désigné comme lot No 6 et mesurant 30 pieds de face à la rue Oak sur 120 pieds de profondeur

Les améliorations comprennent une résidence en bois ayant trois chambres, etc., connue comme le No 8220 rue Oak.

No 8. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 465 borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Colapissa et Oleander, ledit lot mesurant environ deux cent soixante quinze pieds à la rue Oleander, environ cent soixante dix sept pieds de face à l'avenue Carrollton, environ cent vingt sept pieds de face à la rue Short et courant en une ligne oblique de l'avenue Carrollton à la rue Short et faisant face au Yazoo and Mississippi Valley Railroad.

Les améliorations comprenant une vaste portion de terre de valeur, bornée sur le côté le plus près de la rue Colapissa par les rails de la Yazoo and Mississippi Valley Railroad, et est vis à vis de la "Southern Can Company," louée à la somme nominale de $35 00 par mois.

No 9. Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 340, borné par les rues Broad, Dorgenois, Ste Anne et Dumaine, désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23. Lesdits lots mesurant chacun 31 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine par cent pieds de profondeur. La propriété ci-dessus a été subdivisée et sera vendue d'après un plan daté le 29 décembre 1905, fait par Charles G. Del'Isle à savoir:

A. Le lot "A" mesurant 37 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Dumaine et Dorgenois.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois contenant 4 chambres de chaque côté et se louant pour $10 00 par mois par côté. Connu comme Nos 2603-02 rue Dumaine.

B. Le lot B est contigu à la propriété ci-dessus décrite et mesure 42 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $10.00 par côté, connu comme 2606-08 Dumaine.

C. Le lot C est contigu au ci-dessus, mesurant 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, contenant 4 chambres de chaque côté et se louant $10 00 chaque côté par mois; connu comme Nos 2610-12 rue Dumaine.

No 10. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de cette ville, dans l'ilet No 86, borné par les rues Dublin, Hampson, Maple et Madison, formant l'encoignure des rues Dublin et Hampson, composant le tout du lot No 20, mesurant 77 pieds 6 pouces de face à la rue Dublin sur une profondeur et façade à la rue Hampson de 120 pieds et une partie du lot No 12 mesurant 15 pieds à la rue Hampson, sur 77 pieds 6 pouces de profondeur et est contigu au lot 20 dans le fond.

Les améliorations sont connues comme No 700 rue Dublin, et comprenant une splendide résidence et grocerie à deux étages, en bois, contenant grand magasin et huit chambres, cette propriété est à un demi ilet du marché de la rue Dublin et se loue au bail pour $25.00 par mois.

No 11. Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé en cette ville, dans l'ilet No 354, borné par les rues Broad, White, Ursuline et Bellechasse et St Philippe, désigné par les Nos 20, 21, 22, 23, et 24 mesurant comme suit: Le lot No 20 mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe, 31 pieds, 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe, 31 pieds 5 pouces et 6 lignes dans le fond. Les lots Nos 23 et 24 mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue St Philippe tout ces dits lots mesurant cent pieds de profondeur

Les améliorations sur la susdite propriété consistent en une bâtisse avec 4 chambres pour laiterie se louant $15 par mois.

No 12. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 4, borné par les rues Levée, Waters, Philip et Soraparu désigné comme lot No 9 et mesurant 25 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Levée sur quatre vingt quatorze pieds cinq pouces et quatre lignes sur une ligne vers la rue Soraparu et quatre vingt dix pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne vers la rue Philip.

Les améliorations sont connues comme No 2330 rue Tchoupitoulas et comprennent une bâtisse en briques à trois étages et louée pour $45 0 par mois. Le lot court à travers de l'ilet à la rue Water.

Conditions—Comptant. Il est de plus ordonné que toutes les personnes soient référées à Robert J. Maloney, notaire, dans le but de compléter ledit partage. Les acquéreurs assument les taxes pour l'année 1906 et les actes de vente devant être passés pardevant R. J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Les loyers ne devant pas appartenir aux adjudicataires jusqu'au passage desdits actes, comme la loi l'exige et d'après la loi; les frais devant être payés par la masse.

31 déc—31—janv 7 14 21 28—fév 1

VENTES A L'ENCAN.

Eiseman & Lazarus

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE DE VALEUR DU PREMIER DISTRICT.

Succession de Mme Wm E. Clark.

La Residence Double à Deux Etages Désirable et Bien Située,

1430-32 rue Constance

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1223-25 rue Colisée

A L'ENCAN

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225, 227, 229 rue Baronne,

Mercredi, le 21 février, à midi.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS

Bureau 712 rue Commune.

Meyer Eiseman, Encanteur.

Sous et en vertu d'un ordre rendu par l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée la succession de Mme ... doiska Schneider, femme de Wm ... E. Clark, No 76,792 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et lequel ordre est daté le 19 octobre 1905, et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous offrirons de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, 225, 227, 229 rue Baronne, MERCREDI, le 21 février 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore (autrefois Nouveau Bassin) et Robin, désigné par les numéros douze et treize, sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, daté le 4 décembre 1850, et déposé comme plan No 44, en l'étude de J. O. Stark, ancien notaire en cette ville, désigné par les mêmes numéros sur un plan dressé par Pilié et Dessommes, architectes, daté le 14 jour de mai 1856 et déposé pour référence en l'étude de Andrew Hero, Jr., un notaire en cette ville comme plan No 12, d'après lequel dit plan, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun (28) vingt huit pieds neuf pouces plus ou moins de face à la rue Constance sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sur cette propriété consistent en une (1) résidence double à deux étages connue par les numéros municipaux 1430-1432 rue Constance.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 139, borné par la rue Colisée, aussi connue comme Camp, les rues Prytanée, Erato et Thalie, ladite portion de terre mesurant trente trois pieds six pouces de face à la rue Colisée, aussi connue comme rue du Camp, vingt huit pieds plus ou moins de largeur dans le fond sur cent vingt pieds (plus ou moins) de profondeur sur la ligne le divisant du lot D et parallèles à la rue Erato et cent trente pieds (plus ou moins) de profondeur sur la ligne le divisant du lot B et parallèles à la rue Thalie. Ladite portion de terre est désignée par la lettre Y sur un certificat d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté le 13me jour de mai 1903, annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire le 22me jour de juin 1902, et est composée du tout du lot désigné par la lettre C, et une portion du lot désigné par la lettre E, comme il est désigné sur un plan fait par L. W. Brown, voyer, daté le 10 janvier 1890 et annexé à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 15 avril 1890.

Les améliorations sur cette propriété consistent d'un (1) cottage double, connu par les numéros municipaux 1223-1225 rue Colisée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1905 devant être assumées par l'acquéreur, qui devra payer pour l'acte de vente pardevant Robt J. Maloney, notaire et les loyers de la propriété ne devant appartenir à l'acquéreur qu'après le passage des actes de vente. Les acquéreurs devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec Eiseman & Lazarus, encanteurs, 712 rue Commune, Bâtisse de l'Hôtel St Charles

Les plans de ces propriétés sont en exhibition à la Bourse des propriétés Foncières, 225, 227, 229 rue Baronne.

Robert J. Maloney, avocat.

21 jan—21 28 fév 4 11 18 21

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur du Quatrième District

Cottage Double, 2516 et 2518 rue Philip. Joli Cottage Simple à deux étages, 949 rue Ste Marie, et Cottage Double, produit, 945 et 947 rue Ste Marie, à proximité de toutes les lignes de chars, marchés écoles, églises, et à courte distance de la rue du Canal. Cottage Double, désirable 834 et 836 rue Félicité. Ces propriétés sont dans un voisinage agréable et sont toujours louées.

Patrick J. O'Keefe vs Michael O'Keefe et als. No 77,975—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 30 janvier 1906, par JAS A. BRENNAN, Encanteur bureau 733 rue Union, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B lu, rendu et signé le 21 décembre 1905, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété décrite comme suit, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district, dans l'ilet borné par les rues Locust ou Solis, Freret ou Jacob, Philip et Fourteenth désigné comme lot No seize (16), sur un devis annexé à un acte de vente de Farrell et Hagan à C. Othon, passé pardevant Wm Shannon, ancien notaire en cette ville, le 7 février 1866, et mesurant trente et un (31) pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de quatre vingt onze (91') pieds neuf (9") pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le cottage double 2516 2518 rue Philip, contenant 4 chambres de chaque côté et loué $9 par côté.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Vieux Magasin, Chemin Félicité et la rue Laurel, au travers duquel se trouve la continuation de la rue Live Oak ou Constance qui a été projeté et désignés comme lots Nos 28 et 29 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer sous la date du 18 mars 1852, déposé pour référence en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville. Lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun en mesure américaine vingt cinq (25) pieds de face à la rue Ste Marie sur cent cinquante et un (151') sept (7") pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le cottage double 943-945 rue Ste Marie, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, et loué pour $14 par mois. Aussi une grande résidence simple à deux étages 949 rue Ste Marie, contenant 9 chambres, grand hangar et écurie et puits. La propriété est entourée de la rue, entourée d'une barrière en fer avec jardin et a trois magnolias sur le devant.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 4me district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 114 borné par les rues Félicité, Ste Marie, Laurel et Annonciation ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 31 décembre 1851 et déposé pour référence en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 22, d'après lequel plan ledit lot mesurant trente deux pieds (32') de face à la rue Félicité, trente deux (32') pieds de largeur dans le fond sur cent un (101') pieds six (6") lignes sur la ligne du lot No 1, tous plus ou moins. Les améliorations comprenant le magnifique cottage double 834 et 836 rue Félicité, près de la rue Laurel contenant 6 chambres de chaque côté et loué au prix nominal de $14 chaque côté

Conditions—Un tiers ou plus comptant, les billets, s'il y en a, en un et deux ans, huit pour cent garantis par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles, et l'acte de vente devant être passé pardevant Thomas D. Flynn, notaire, 322 bâtisse Hennen au frais de l'acquéreur. 10 0|0 déposé au moment de la vente, les taxes de 1906 devant être payées par les acquéreurs.

29 déc—29 31—janv 7 14 21 28 30

Carrère & Keeney.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

3 DESIRABLES LOTS A BATIR

Dans la partie s'améliorant le plus du Sixième District,

Avenue de la Louisiane, coin de la rue Freret, borné par les rues Robertson et Toledano.

Succession de Nicholas Mustachia

No 77,034 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR CARRERE ET KEENEY. Ernest A. Carrère, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, au rez de chaussée— JEUDI, le 8 février 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 4 janvier 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre situés et étant dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 594, borné par l'avenue Louisiana, les rues Long (maintenant Freret) Breslau, (maintenant S. Robertson) et Toledano. Les dits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Louisiana par cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du prix d'adjudication les taxes de 1906. L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, au frais de l'acquéreur. 10 0|0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

7 jan—7 14 21 28—fév 4 7 8

Friedrichs & Redersheimer.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence à un étage avec mansarde bien située, No 1227 rue St-Philippe, entre les rues St-Claude et Tremé.

Succession de Frank Pietro.

No 77,413—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, encanteur, bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 20 février 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 janvier 1906 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

La résidence à un étage avec mansarde bien située, No 1227 rue St Philippe, contenant 3 chambres et mansarde dans le corps principal et 2 chambres et cuisine dans la bâtisse du fond, cour dans le fond, hangar, 2 citernes, etc., décrite plus complètement comme suit:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Tremé, St Claude et Ursulines, et mesurant en mesure anglaise 17 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue St Philippe sur 120 pieds de profondeur en mesure française, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Tremé par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à J. Laubert, et sur la ligne de côté vers la rue St Claude par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à J. Dollish, centralement située et dans une bonne condition.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906, et faire un dépôt de 10 0|0 comptant pour lier la vente; l'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 janv—20 21 28—fév 4 11 18 20

Walter B. Dupré.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE Splendide occasion pour placement,

No 1823 rue Nord Prieur,

A vos propres chiffres.

SUCCESSION DE TELESPHORE R. NARCISSE.

No 77,971—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR WALTER B. DUPRE, Encanteur—Bureau 336 rue Baronne—MERCREDI, le 7 février 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 janvier 1906, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 24, ilet No 49, borné par les rues Joséphine (maintenant Prieur), Célestine (maintenant Johnson) Annette et Nouveau St Bernard (maintenant rue Allen), d'après un plan de A. de Armas, ingénieur de ville, daté le 14 décembre 1866, mesurant, en M. A., 32 pieds de face à la rue Joséphine, (maintenant Prieur) sur 159 pieds, 11 pouces et 3 1|2 lignes de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire aux frais de l'acquéreur.

WALTER B. DUPRE, Encanteur.

McCaleb, McCaleb & Leopold, Edward P. Foley, avocats.

6 jan—6 7 14 21 28—fév 7

AVIS AUX CREANCIERS

Benjamin Edwards et Harry E. Hyams vs The Drummers Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73,519—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Benjamin Edwards, Harry E. Hyams et C. P. Sulivan, commissaires liquidant cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Clegg & Quintero, avocats.

24 janv—24 28—fév 2

Charles A. Fricke versus Louisiana Gravel Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,099 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lamar C. Quintero, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

R. I. Perkins, avocat. 19 jan—19 28 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Firmin P. Dastugue vs Edward P. Bel.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 24,199. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 31me jour de janvier 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Un coffre fort en fer, 1 lot de souliers assortis, chaises, cirage, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant—WM J. FRADY Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Oscar Schreiber avocat pour le demandeur.

20 jan—30 21 31

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR. EN BLOC.

CHAS WENAR VS LEON L. SHWARTZ, LIMITED.

No 77,075—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—En vertu d'un ordre de Cour de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée le 12 janvier 1906, et signée le 18 janvier 1906, ledit encan sur procédera à la vente à l'enchère publique

Le Jeudi, 1er février 1906, à 11 heures du matin,

au magasin occupé par ledit Léon L. Shwartz, Limited, au No 837 rue du Canal, en bloc de tous les avoirs—

Marchandises en magasin, installations comptes à recevoir, comptes courants droits d'action, et les droits et obligations du bail desdits locaux No 837 rue du Canal et des second et troisième étages de la bâtisse No 841 rue du Canal occupé par ledit Léon L Schwartz, Ltd. Les baux expirent le 30 septembre 1910. L'acquéreur du tout aura le droit au transfert des dits baux et devra assumer et payer, en sus de son enchère, tous les loyers à accroître mentionnés dans ledits baux, de la date de l'adjudication et de donner une sécurité satisfaisante au bailleur pour garantir le paiement dudit loyer.

La marchandise est d'une grande valeur et consiste en une grande variété de marchandises sèches de choix et de fantaisie, etc. Les acheteurs pourront inspecter à n'importe quel moment avant la vente, et aussi le receveur permettra de voir les actes du bail.

Conditions de la vente—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Fred O. Marx, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Saunders & Gurley, avocats d'Archibald A. Marx, receveur.

21 jan—21 25 28—fév 1

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,
323 rue Carondelet, coin Union
PHONES 311, 82, 16.
Cour Succursale—coin des rues Chartres et Désiré
15 oct—

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race Phone 983; à Alger, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 176.
1er oct—10m dim mer ven

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Rosie, ou Rosa Steinlauf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,240—Division E—Attendu que Robert Lauderdale agi (Agé) et dûment nommé et confirmé administrateur de cette succession sous les lois du territoire d'Oklahoma, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rosie, ou Rosa Steinlauf, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Richardson & Soule, avocats.

21 jan—21 25 30